

enfin des finances municipales dont la gestion et le contrôle pouvaient pourtant provoquer, comme cela est montré dans le cas de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle, des conflits ou servir de prétexte à une intervention plus grande des autorités monarchiques. Les débats auxquels ont donné lieu les différentes communications et dont les principaux éléments ont été retranscrits invitent à poursuivre les enquêtes en mobilisant, comme cela a été judicieusement fait pour ce colloque, les différents acteurs de la recherche, qu'il s'agisse des laboratoires universitaires, des archives, municipales et départementales, et des sociétés savantes.

Dominique LE PAGE

Jacques CHARPY, *Un ingénieur de la Marine au temps des Lumières : les carnets de Pierre Touffaire (1777-1794)*, avec la collaboration de Marc FARDET, préface de Denis WORONOFF, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Mémoire commune, 2011, 628 p. + 14 p. d'illustrations couleur

Depuis quelques années, dans la collection Mémoire commune, les Presses universitaires de Rennes se sont attachées à publier des documents originaux – mémoires, cahiers, souvenirs – réservés à l'exploitation des chercheurs, sources souvent d'origine privée donc par nature particulièrement discrètes. En faire une publication permet ainsi, surtout quand il s'agit de documents privés, de les mettre plus largement à disposition. C'est ce qui vient d'être fait pour les carnets de Pierre Touffaire, ingénieur de la Marine, méticuleux entre tous et qui a trouvé en Jacques Charpy un historien tout aussi méticuleux. Car il a fallu à l'auteur de ce volumineux ouvrage de plus de 600 pages une patience infinie pour transcrire les sept carnets de Touffaire, écrits de cette petite écriture penchée pas toujours lisible – voir les fac-similés reproduits dans le cahier couleur –, et qui représentent au total la coquette somme de 1226 pages. C'est pourquoi les deux tiers de la publication sont consacrées à la retranscription brute du manuscrit original. Pierre Touffaire y décrit, jour après jour, de 1777 à 1794, tout ce qu'il fait, ce qu'il écrit, qui il rencontre, où il se rend, ce qu'il visite, faisant même mention de ses problèmes de santé, de ses achats, de son mariage à minuit et demi le 7 mars 1780 à Nantes où il réside. Car cet ingénieur du roi dont le nom est surtout attaché à Rochefort a fréquenté le pays breton, Nantes et Indret où il participe à la création de la fonderie de canons à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est ainsi que ses carnets décrivent par le menu ses interventions à Indret même et dans les environs, de sa « découverte de l'île » le 29 septembre 1777 aux premiers mois de 1780 ; Touffaire y reviendra ensuite, mais ses fonctions l'ont alors entraîné au Creusot, à Montcenis et bien entendu à Rochefort où il est chargé de l'entretien et de l'aménagement du port ; son nom reste attaché à l'arsenal et à l'hôpital, mais il travaille également à l'urbanisation de la ville. Sa carrière l'aura

également amené à construire les casernes de Libourne, à remettre en état le port de Toulon pendant la Révolution... On connaît bien maintenant l'histoire de l'établissement d'Indret, de récentes synthèses ont permis de faire le point des connaissances sur la question<sup>6</sup>. La publication des carnets de Touffaire contribue à cette connaissance en éclairant d'une manière originale le travail de l'un des acteurs principaux de la création de la fonderie, en détaillant d'une manière très précise – presque trop précise – l'évolution quotidienne du chantier, des constructions, des essais, de la fourniture des matériaux, etc.

Mais c'était publier 450 pages de matière brute, *a priori* peu lisible – voire illisible – tellement la sécheresse des notes découragerait le lecteur le plus motivé. Jacques Charpy est un archiviste, il a travaillé en archiviste. Après la préface de Denis Woronoff consacrée aux canons de la Marine, nécessaire pour comprendre tout l'enjeu des installations de fabrication et d'entrepôt de ces engins de guerre, œuvres de Touffaire, l'auteur donne une introduction parfaitement bien structurée : il présente d'abord les sources, ces fameux cahiers qui ont survécu dans un fonds familial malgré les vicissitudes de l'histoire et que quelques auteurs ont déjà exploités partiellement ; puis les archives publiques et privées qui permettent leur compréhension, état complété par une bibliographie donnée *in fine*. Vient ensuite la biographie de Touffaire, celle de l'homme privé, celle de l'architecte et de l'ingénieur, celle de l'homme des Lumières, car on ne traverse pas la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sans ressentir le grand mouvement qui agite la société ; les carnets sont aussi révélateurs de cet aspect souvent méconnu des sujets de biographies. En 34 pages, Jacques Charpy brosse le portrait complet de l'auteur des carnets. Bien entendu, il va encore plus loin en accompagnant la transcription d'annexes, documents tirés des archives publiques ou encore des papiers privés familiaux qui complètent les propos des carnets. Dans l'index des noms de lieux – qui renvoie non pas à la page mais à la date heureusement rappelée en têtes de pages – Indret et Nantes (et quelques autres lieux du pays nantais) se taillent la part qui leur revient. Vient ensuite une chronologie des séjours de Pierre Touffaire, voyageur impénitent sans cesse en mouvement en raison de ses fonctions. C'est une entrée supplémentaire pour s'y retrouver dans le déroulement strictement chronologique des carnets, ou pour trouver plus rapidement l'action de l'ingénieur à une date précise en un lieu défini. Les notes biographiques sur les personnages cités dans le corps du document, même sommaires, sont également très utiles pour savoir qui est qui, pourquoi Touffaire est en relation avec tel ou tel. Il en est de même de la nomenclature et la liste des bâtiments qui apparaissent çà et là dans les notes ; mais on s'interroge sur le tableau généalogique, qui est en réalité un tableau d'ascendance d'un petit-fils ou petite-fille de l'ingénieur,

---

<sup>6</sup> THIBAUT, Jamois, *Indret, manufacture de canons pour la Marine (1777-1827)*, Indre, DCNS, 2011, 120 p. ; articles de GRUAIS, Guy RICORDEAU, Jean-Luc et CHARPY, Jacques, *Bulletin de la Société des historiens du pays de Retz*, n° 30, 2011.

et qui ne restitue pas en un raccourci visuel les liens de parenté avec sa famille, dont il est d'ailleurs question au fil des carnets. Un autre regret, la cartographie insérée dans le cahier couleur, qui rassemble des extraits de cartes contemporaines prises sur Internet, n'est pas très adaptée à l'ouvrage qu'elle illustre.

C'était un défi que de publier les carnets de Pierre Touffaire, que Jacques Charpy a brillamment relevé et qui, pour les Bretons ligériens notamment, contribue à la connaissance de l'établissement d'Indret et de l'armement maritime militaire à la fin de l'Ancien Régime, en même temps qu'il découvre le portrait inédit d'un ingénieur de la Marine de Louis XVI, de ceux qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire et dans l'espace littoral.

Jean-François CARAËS

Isabelle LE BOULANGER, *L'abandon d'enfants : l'exemple des Côtes-du-Nord au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2011, 368 p.

L'attention portée à l'enfance, en tant que telle, sous toute une série de points de vue, est un phénomène social pas vraiment ancien à l'échelle historique. On sait que les représentations artistiques de l'enfant Jésus le voient longtemps comme une sorte d'adulte en réduction, et encore l'image démultipliée à l'infini de l'enfant-Dieu n'indique-t-elle aucunement un souci de l'enfance identifiée en tant que groupe de la société. L'inflexion commence au XVIII<sup>e</sup> siècle et s'épanouit au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui ne signifie nullement que l'enfance entre alors dans un âge d'or, bien au contraire. Mais au moins, nommer, analyser, légiférer sont-ils des préalables à tout espoir de progrès.

L'enfance du XIX<sup>e</sup> siècle devient, et demeure aujourd'hui, analysable selon un panel de critères très varié : rapports avec les parents, la société environnante, éducation, instruction (ce n'est pas tout à fait la même chose), santé (morbidité et mortalité), rapport au travail (le travail des enfants si répandu est aussi très tôt vu comme un objet de scandale), délinquance, marginalité... Et puis, ce qui nous intéresse d'abord ici, ce phénomène si ancien mais que, là encore, le siècle va tenter de définir, d'encadrer, d'améliorer si faire se pouvait : l'abandon. Combien, qui (qui abandonne et qui est abandonné), où, dans quelles conditions, dans quel cadre juridique, avec quel destin pour les – doit-on dire – « intéressés » ? Voilà quelques-unes des multiples questions dont nous entretient Isabelle Le Boulanger dans un ouvrage issu d'une thèse de doctorat, riche, précis, sérieux et détaillé et, ce qui n'est hélas pas toujours le cas (voire de moins en moins), bien écrit et parfaitement lisible.

Trois parties se succèdent de manière logique et non pas chronologique : « Abandonner », « Accueillir », « Élever ». On l'aura compris, la démarche suit la vie de l'enfant, des premiers jours à l'installation dans le cadre de l'hospice ou chez